



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (FDS) POUR MÉDIA DE PLASTIQUE URÉE T-2

ARTICLE 1 : IDENTIFICATION DU PRODUIT ET USAGES

NOMS DU PRODUIT :**Urée T-2**

NOM CHIMIQUE ET SYNONYMES :Plastique formaldéhyde d'urée

FAMILLE CHIMIQUE :.....S/O

FORMULE :.....S/O

USAGES:Média de sablage plastique

NOM DU FOURNISSEUR :

IST - International Surface Technologies

346, Allée du Golf, St-Eustache (Québec) J7R 0M8 Canada

Tél 450 963-4400 • Fax 450 963-5122

Sans frais : 1 877 629-8202

istsurface.com

ARTICLE 2 : INGRÉDIENTS DANGEREUX

Nom chimique	N° CAS	Données sur les dangers
Plastique formaldéhyde d'urée		S/O

ARTICLE 3 : DONNÉES PHYSIQUES

Point de fusion	S/O	Vapor Pressure	S/O
Evaporation Rate		Vapor Density	
Point d'ébullition		Specific Gravity	1.5
Solubilité dans l'eau	Insoluble	pH	S/O
Apparence et odeur	 Granule sèche solide (Maillage -10 à +100)		



ARTICLE 4 : DONNÉES FEU ET EXPLOSION

POINT DE RUPTURE	ASTM D-1929 : Approximativement à 530 °C
LIMITES EXPLOSIVES	S/O
PROCÉDÉ D'EXTINCTION D'INCENDIE	Mousse, dioxyde de carbone, eau et produit chimique sec
ÉQUIPEMENT D'EXTINCTION D'INCENDIE	Équipement de protection complet

ARTICLE 5 : DONNÉES SUR LES DANGERS POUR LA SANTÉ

DANGER PAR LES VOIES D'ENTRÉE	Inhalation – Éviter l'inhalation. 0.
-------------------------------	--------------------------------------

EMERGENCY AND FIRST AID PROCEDURE	
CONTACT OCULAIRE	Irritation des yeux, du nez.
CONTACT AVEC LA PEAU	Gorge et dermatite sur la peau
INHALATION	Retirer à l'air frais. Peau : laver avec du savon et de l'eau jusqu'à ce que les particules soient enlevées.
INGESTION	Non connu
PREMIERS SOINS	Yeux : Rincer à l'eau jusqu'à ce que les particules soient éliminées. Interne : appeler un médecin. Inhalation : déplacer à l'air frais. Peau : laver avec du savon et de l'eau jusqu'à ce que les particules soient enlevées.
CONDITIONS POUR UNE UTILISATION SÛRE	Portez toujours un respirateur approuvé NIOSH / OSHA lors de la manipulation de ce produit. Des lunettes de protection sont recommandées; portez des vêtements de protection appropriés si la sensibilité à l'irritation mécanique provoque une gêne.

ARTICLE 6 : DONNÉES RÉACTIVES

STABILITÉ	Stable
PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX	S/O
DANGER DE POLYMÉRISATION	Ne s'applique pas

ARTICLE 7 : PROCÉDURE EN CAS D'ÉCOULEMENT OU DE DÉVERSEMENT

PROCÉDURES	Prenez un aspirateur pour ramasser la poussière. Si un balayage est nécessaire, évitez de générer une poussière excessive, utilisez un supprimeur de poussière si nécessaire.
TRAITEMENT DES DÉCHETS	Le matériau est biodégradable - Utilisez une décharge normale conformément aux réglementations fédérales, nationales et locales.



ARTICLE 8 : PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES

PROTECTION RESPIRATOIRE	Ne respirez pas la poussière. portez un respirateur complet approuvé NIOSH / OSHA pendant l'application. Un respirateur anti-poussière / vapeurs doit être porté lors du transfert de matériel vers et depuis les conteneurs.
--------------------------------	---

ARTICLE 9 : TRANSPORT ET MANUTENTION

TRANSPORT	Non réglementé
STOCKAGE	Entreposé à l'intérieur, le matériau a une durée de vie illimitée s'il est sec.
MANUTENTION	Suivez les procédures d'entreposage normales lors de la manipulation de ce produit, et évitez les déversements.

ARTICLE 10 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

INFORMATIONS SUR LES LIMITES D'EXPOSITION	Composant n° 1 en poly (méthacrylate de méthyle) Composant n° 1 OSHA - TWA (Aucun) STEL (Aucun) ACGIH TWA (Aucun) STEL (Aucun)
PROTECTION RESPIRATOIRE	Un programme de protection respiratoire conforme aux exigences OSHA 1910.134 et ANSI Z87.2 doit être suivi chaque fois que les conditions de travail justifient un respirateur. Non requis si les concentrations en suspension dans l'air sont maintenues en dessous de la limite d'exposition répertoriée dans (Informations sur la limite d'exposition) Jusqu'à 10 fois Le TWA / TLV: Portez un respirateur purificateur d'air à demi-masque approuvé ou équivalent MSHA / NIOSH. Vapeur organique jusqu'à 1 000 ppm: portez un appareil respiratoire autonome approuvé MSHA / NIOSH ou équivalent en mode pression positive, ou un respirateur respiratoire à masque complet approuvé ou équivalent MSHA / NIOSH en mode pression positive avec des dispositions d'évacuation d'urgence.
PROTECTION OCULAIRE	Portez des lunettes de sécurité (ANSI Z87.1) ou un équivalent approuvé.
PROTECTION DES MAINS	Gants en coton, toile ou cuir.
CONTRÔLES D'INGÉNIEURIE (VENTILATION)	Utilisez une ventilation d'échappement locale avec une vitesse de capture minimale de 100 pi / min (0,5 M / s) au point d'émission de la vapeur. Reportez-vous à l'hygiéniste industriel en cours du gouvernement pour plus d'informations sur la conception, l'installation, l'utilisation et l'entretien des systèmes d'échappement.

DATE DE LA DERNIÈRE RÉVISION	1 / 10 / 2018 - Rév. 1
-------------------------------------	------------------------

